



BIEN-ETRE AU TRAVAIL.

Le + syndical INFOS+ Mai 2012

Ces dernières semaines, il y avait la négociation sur la pénibilité et le bien-être au travail. TMMF a souhaité procéder en deux étapes, la première consistant à mettre en place un accord de méthode qui doit conduire les différents participants à analyser la situation et à proposer des actions concrètes à mettre en place ; la seconde étape, prévue fin 2012, consistant à rédiger un accord qui précise les options choisies et les modalités de mise en place.

Nous avons participé à cette négociation avec la ferme volonté de contribuer à l'amélioration des conditions de travail. Qu'il s'agisse d'améliorer les conditions de travail sur le terrain ou d'optimiser celles des ETAM et des Cadres.

Deux syndicats ont souhaité s'engager dans cette démarche en signant cet accord de méthode, la CFTC et la CFE-CGC. Deux groupes de travail devaient être constitués pour aborder les sujets suivants :

- Ergonomie.
- accompagnement des populations spécifiques (séniors, inaptes, travailleurs handicapés...).

La CFE-CGC a signé cet accord de méthode, pourquoi ?

Nous pensons que le sujet est très important et qu'il mérite qu'on s'y implique,
Certes nous sommes souvent critiques mais toujours force de propositions,
Nous tenons un discours de vérité et nous sommes responsables,

Hélas, cet accord ne s'appliquera pas car il n'a pas recueilli suffisamment de signatures d'organisations syndicales pour représenter un total de plus de 30% des voix recueillies aux dernières élections professionnelles.

Hélas, les organisations signataires ne pourront participer aux groupes de travail comme cela était prévu.

Hélas, seul l'employeur travaillera sur ce sujet o combien important.

Nous déplorons cet état de fait et cette non-implication, car les engagements étaient somme toute mineurs dans cette première étape d'un long processus d'amélioration des conditions de travail. En effet, il ne s'agissait que de participer à l'élaboration de solutions et non d'accepter les choix unilatéraux de la direction.

Nous ne pouvons accepter que seul l'employeur travaille sur ce sujet important qui concerne tous les salariés de l'entreprise, nous demandons donc à participer aux groupes de travail retenus.

En attendant, nous vous invitons à découvrir, au travers du A3 joint, notre vision du Bien-être au travail pour la population ETAM et Cadres.

A MEDITER :

**« Tout engagement génère des compromis, et il est évidemment beaucoup plus facile de rester soi-même en ne faisant rien. »
de Ethan Hawke.**

Ne rien dire, ne rien essayer, ne rien faire, ce n'est pas notre façon de voir les choses.

